

Audit « Gestion des déchets »

La Gestion des déchets est un coût obligatoire pour l'Entreprise.

Au regard des enjeux environnementaux, cette Gestion s'inscrit dans une véritable stratégie d'ouverture de l'entreprise sur ses parties-prenantes.

Transformons cette obligation en force et en atout.

La solution STRATOS est faite pour vous si vos motivations sont :

- Faire un état des lieux sur vos obligations règlementaires
- Réduire le coût de la gestion de vos déchets
- Limiter l'impact de votre entreprise sur l'environnement
- Mettre en place de bonnes pratiques environnementales
- Intégrer vos salariés dans votre démarche
- Former vos salariés à la gestion des déchets

L'utilité

- Evaluer et prévenir vos risques financiers et règlementaires
- Obtenir la vision d'un expert extérieur
- Identifier votre maillon le plus faible
- Vous différencier de vos concurrents
- Positionner votre marque sur le marché
- Atteindre vos objectifs de développement
- Evaluer votre entreprise face au marché

Les avantages

- Rien à perdre, tout à y gagner
- Simple, rapide, peu couteux
- Le R.O.I (retour sur investissement) est garanti
- L'audit est effectué par un expert diplômé



Audit « Gestion des déchets »

La méthodologie

1 - Une heure d'entretien avec notre expert en RSE et Gestion des déchets

L'expert vous contacte, prend en compte vos attentes de dirigeant, analyse la problématique et s'engage sur les gains possibles ainsi que sur le retour sur investissement.

A l'issue de cet échange, il détermine le temps d'audit sur la base de critères objectifs.

2 - L'audit « Gestion des déchets »

L'expert revient et passe de une à cinq journée(s) dans l'entreprise.

Le temps est réparti entre le questionnement, l'analyse des données et les conclusions.

Les caractéristiques

STRATOS a créé une « Balise » qui scanne de nombreux points à analyser.

Cet outil permet d'identifier :

- Les points forts à consolider
- Les points faibles à travailler
- Les chainons faibles ou manguants
- Les points les plus critiques
- Les relations de causes à effets
- Les menaces si rien n'est fait

Le déroulement

- L'action se déroule au sein de votre entreprise
- Des interviews sont faits avec des collaborateurs clés
- Une analyse de documents en rapport avec le sujet
- Une ébauche du plan d'action préconisée est remise

La durée

1 à 5 jours en entreprise Rapport réalisé dans nos bureaux